

Signature d'une convention-cadre entre le Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille et la Caisse de Dépôt et de Gestion

Mme Aawatif HAYAR Ministre de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille et M. Khalid SAFIR, Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion, ont signé aujourd'hui, au siège du Ministère à Rabat, une convention-cadre de partenariat visant à promouvoir l'insertion sociale et à lutter contre l'exclusion et la précarité des personnes en situation difficile.

Cette convention s'inscrit dans le cadre des Hautes Orientations Royales de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, relatives à la promotion du secteur social et à l'amélioration des conditions de vie des citoyens, ainsi que la promotion de la situation de la femme, de l'enfant et de la famille. Elle s'inscrit également dans la mise en œuvre des axes stratégiques du Nouveau Modèle de Développement, notamment l'axe qui concerne les opportunités d'inclusion et la consolidation du lien social.

La convention contribuera également à soutenir les fondements de l'État social, conformément aux mesures du Programme Gouvernemental 2021-2026, ainsi que la mise en place de la stratégie du Ministère 2021-2026 baptisée GISSR (Green Inclusive Smart Social Regeneration) : Un pont vers un développement social, inclusif, innovant et durable.

Cette convention prévoit la mise en place d'actions pour traiter plusieurs thématiques sociales, telles que la conception et la structuration de programmes et de services sociaux ayant un impact important sur l'inclusion sociale des personnes les plus vulnérables, l'incubation sociale, la finance inclusive, l'amélioration de l'efficacité et de l'accessibilité des programmes et services sociaux grâce à la digitalisation, ainsi que la modernisation des établissements de protection sociale.

Ce partenariat représente une preuve concrète de la volonté des parties de renforcer leurs liens de coopération et de partenariat et d'œuvrer ensemble en conjuguant leurs efforts et moyens pour assurer la promotion du secteur social et l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Elle marque également une étape importante pour la promotion de l'action sociale, ciblant les catégories en situation difficile et la lutte contre la précarité.